

Les Républicains et les finances publiques

L'application du programme économique présenté en décembre par LR contribuerait à dégrader fortement les comptes publics. Le contrôle du déficit et de la dette publics relève pourtant d'une question de souveraineté.

Par François Ecalte*

Les Républicains (LR) ont tenu le 8 décembre 2020 une convention au cours de laquelle ils ont présenté un programme économique. Leurs propositions sont décrites dans un livret disponible en ligne. J'ai examiné l'impact des plus importantes, d'un point de vue budgétaire, sur les finances publiques dans une note publiée par l'Institut Montaigne, dont je tire ici les principaux enseignements.

LR proposent plusieurs mesures de baisse des prélèvements obligatoires, notamment une division par deux du taux de la CSG sur les revenus du travail (donc de 9,2 à 4,6 %) pour les 90 % de Français les moins aisés, ce qui augmenterait leur salaire net de 5 % et coûterait 25 milliards d'euros, selon les Républicains. Le coût de cette mesure est nettement sous-estimé, car il serait plutôt en réalité d'environ 34 milliards d'euros. Ils proposent également d'annuler complètement les hausses de CSG de 2018 sur les retraites, ce qui ajouterait 3 milliards d'euros.

LR envisagent un allègement de 25 milliards d'euros des cotisations sociales des employeurs sur l'ensemble des salaires. Ils proposent également de supprimer le "forfait social", une contribution patronale prélevée essentiellement sur les montants affectés à la participation et à l'intéressement, ce qui coûterait environ 5 milliards d'euros.

LR prévoient une réduction du taux de TVA appliqué dans l'hôtellerie et la restauration de 10 à 5,5 % sans en chiffrer le coût. Si la mesure s'applique aussi aux campings et cantines d'entreprise, le coût en serait d'environ 2 milliards d'euros. Justifiée par la nécessité d'éviter de nombreuses faillites, cette mesure risquerait d'être étendue à bien d'autres secteurs tout aussi durement frappés par la crise et de coûter ainsi beaucoup plus cher.

LR proposent enfin que BPIFrance rachète aux banques les prêts garantis par l'État pendant la crise, dans la limite

de 25 % de leur montant ou de 40 000 euros, pour les transformer en prêts participatifs. Le coût de cette mesure n'est pas chiffré mais il pourrait être compris entre 24 et 31 milliards d'euros. Il s'agit d'opérations de bilan qui ne modifieraient pas le déficit public mais accroîtraient la dette publique.

Pour financer ce programme, LR proposent de reculer l'âge minimal de départ en retraite de deux ans et d'aligner le mode de calcul des retraites du secteur public sur celui du secteur privé, en escomptant 30 milliards d'euros d'économies. En réalité, ce recul de l'âge minimal de départ rapporterait au mieux 16 milliards d'euros au bout de dix ans, s'il était mis en œuvre à raison d'un trimestre par génération, et l'harmonisation des règles des régimes de retraite publics et privés rapporterait au maximum 4 milliards d'euros.

LR attendent 10 milliards d'euros du renforcement des moyens de lutte contre la fraude fiscale et sociale, mais un gain de 3 milliards d'euros serait déjà un très bon résultat

LES BAISSES D'IMPÔTS ET DE COTISATIONS SOCIALES AURAIENT UN COÛT D'ENVIRON 70 MILLIARDS D'EUROS PAR AN ET LES MESURES DE FINANCEMENT EXAMINÉES NE LES COUVRIRAIENT AU MIEUX QU'À HAUTEUR DE 28 MILLIARDS D'EUROS PAR AN.

si l'on considère les recettes actuelles tirées des contrôles fiscaux et sociaux.

LR veulent enfin aligner la durée annuelle du travail des fonctionnaires sur celle des salariés du secteur privé et en espèrent 11 milliards d'euros d'économies. Cependant, d'une part, l'augmentation de la durée du travail au-delà de la durée légale entraînerait le paiement de majorations pour heures supplémentaires ; d'autre part, une hausse de la durée du travail ne peut se traduire par des économies que si le nombre de fonctionnaires diminue. Ce n'est possible que dans la durée en ne remplaçant pas une partie des départs, sauf à

remettre en cause le statut de la fonction publique, ce que les Républicains ne font pas. Dans ces conditions, l'économie envisageable est plutôt de l'ordre de 5 milliards d'euros au bout de cinq ans.

Au total, les baisses d'impôts et de cotisations sociales analysées ici (hors rachat par BPIFrance des prêts garantis par l'État) auraient un coût d'environ 70 milliards d'euros par an, et les mesures de financement examinées ne les couvriraient au mieux qu'à hauteur de 28 milliards d'euros par an. En outre, ces mesures de baisse des prélèvements obligatoires aggraveraient mécaniquement le déficit et l'endettement publics dès leur mise en œuvre alors que les économies proposées ne les réduiraient qu'au bout de plusieurs années et avec beaucoup moins de certitude.

Si le creusement du déficit public est nécessaire pour faire face à la crise, il faudra néanmoins reprendre le

contrôle du déficit et de la dette publics lorsque la situation économique se sera clairement améliorée. Comme l'écrivent Les Républicains dans le livret de la convention, « *si nous voulons garantir l'avenir de la France, nous devons prévoir un plan de rétablissement des finances publiques. C'est une question de souveraineté* ». Or, la mise en œuvre de ce programme contribuerait à fortement dégrader les comptes publics, sauf à démontrer que les mesures non examinées ici pourraient les améliorer suffisamment. ●

* François Ecalte est président de Fipeco, site d'information sur les finances publiques.

Faut-il célébrer le bicentenaire de la mort de Napoléon ?

La "polémique" ayant accompagné l'annonce d'une commémoration de la mort du "Petit Caporal" est le résultat d'une méconnaissance totale de l'histoire. En refusant d'honorer l'un de ses plus grands représentants, la France se prive d'un élément intégrateur de premier ordre.

Par Dimitri Casali*

À l'approche du bicentenaire de la mort de Napoléon (5 mai 2021), la polémique enfle et se déchaîne contre le Français le plus connu au monde. « *Raciste* », « *fossoyeur de la République* », « *sexiste* », « *génocidaire* », en ces temps de décolonialisme et de racialisme, l'Empereur des Français est devenu la cible rêvée de ceux qui veulent attiser la haine de la France.

Toute cette polémique est le résultat d'une ignorance crasse, d'une méconnaissance totale de l'histoire. Bien sûr que non, l'Empereur n'est pas le fossoyeur de la République, c'est justement lui qui a conforté les acquis de la Révolution. Bien sûr que non, il n'a pas commis de crime contre l'humanité en rétablissant l'esclavage en 1802. À ce moment, quand on replace l'événement dans son contexte historique, la planète entière pratiquait cet abominable trafic. Alors certes, en 1794, la Convention avait fait de la France le premier pays au monde à l'abolir. Mais, ce seront

l'Angleterre (1833) et la France (1848) qui seront les premières nations à le faire définitivement. Cela dit, *quid* des 40 millions d'esclaves aujourd'hui recensés par l'Onu en 2020, de la Mauritanie en passant par la Libye jusqu'au Pakistan...

Il y va de ce que nous sommes et voulons être...! En refusant de commémorer dignement un de ses plus grands représentants, la France se prive d'un élément intégrateur de premier ordre... Qu'un petit immigré corse puisse arriver aussi jeune et aussi rapidement au sommet, par la seule force de son caractère, de sa volonté et de son talent, est un formidable exemple d'intégration. Assurément, il y a chez lui du "petit immigré déraciné et intégré" qui épouse totalement le sentiment national. Il avait coutume de dire: « *De Clovis au Comité de salut public, j'assume tout.* »

QUAND
J'ENSEIGNAIS
L'HISTOIRE EN
BANLIEUE NORD
DEVANT 100 %
D'IMMIGRÉS,
TOUS MES
ÉLÈVES
ADORAIENT
L'HISTOIRE
DE NAPOLÉON...

Quand j'enseignais l'histoire en banlieue nord devant 100 % d'immigrés, tous mes élèves adoraient l'histoire de Napoléon...

Aujourd'hui, la mémoire est devenue accusatrice et destructrice d'histoire, à l'opposé de la vérité, et impose une vision tordue et déformée par des moyens revendicatifs et électoralistes. Coups médiatiques, demande de réparation sonnante et rébuchante, au nom de la repentance, on exécute l'esprit des Lumières que représente Napoléon...

Qui sommes-nous pour le juger ?

On ne peut juger l'histoire au nom

de notre morale contemporaine, qui n'a plus rien à voir avec les représentations mentales de nos ancêtres. Nous devons commémorer Napoléon, devenu une part incontournable et fondamentale de nos valeurs d'accomplissement collectives. Il nous éclaire à jamais sur ce qui constitue →